

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU LUNDI 14 AVRIL 2014 A 18 H 300 DANS LES LOCAUX
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil de Communauté s'est réuni le lundi 14 avril 2014 à 18 h 30 dans les locaux de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur BLONDEL André-Pierre, Président.

Le secrétaire de séance est Madame LESAUVAGE Huguette

Monsieur BLONDEL André-Pierre, Président sortant a ouvert la séance et a procédé à l'appel des délégués communautaires. 29 conseillers titulaires étaient présents et un conseiller suppléant pour la commune de Bénarville. Il a ensuite donné la parole à Mr FONTANIE Guy, doyen d'âge des membres du Conseil Communautaire pour assurer la Présidence.

Il indique que le vote des membres du Bureau se déroulera à bulletin secret et que des isolements sont mis à la disposition des membres qui le souhaitent.

Messieurs NIEPCERON Hervé et ROUJOLLE Patrice sont désignés comme assesseurs.

ELECTION DU PRESIDENT

Conformément aux dispositions prévues par l'article L. 2122-7 du code des collectivités territoriales, Mr FONTANIE Guy invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président

Mr REMOND Franck et Mr MALO Jean-Marc sont candidats.

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 30

Votants : 30

Blancs : 0

Exprimés : 30

Majorité absolue : 16

Ont obtenus :

Mr REMOND Franck : 17 voix

Mr MALO Jean-Marc : 13 voix

Mr REMOND Franck ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Président de la Communauté de Communes et a été immédiatement installé.

Mr REMOND remercie les élus pour la confiance accordée, il indique qu'une nouvelle assemblée communautaire est garante d'un nouveau souffle pour la communauté de communes dans la continuité de ce qui a été effectué. Il souligne le travail effectué par les précédents conseils communautaires et salue tout particulièrement Mr BLONDEL qui a construit les grandes pages de la collectivité. Il rappelle la douzaine de chantiers engagés sous la présidence de Mr BLONDEL à savoir : les locaux de la communauté, les zones d'activités, les aménagements hydrauliques, le gymnase, les chemins de randonnée, le parking de la gare de Bréauté, la déchèterie et plateforme de déchets verts, le relais assistants maternels, les terrains multi sports, l'atelier AMPRESSE, le dojo et la crèche de Bréauté.

Mr REMOND indique qu'il ne souhaite pas que la communauté de communes remplace à terme les communes, sachant que chaque élu est attaché aux valeurs de son village. Il pense que chaque commune doit préserver son identité, sa diversité et son dynamisme.

L'intercommunalité est un moyen, elle doit mutualiser

DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Sous la Présidence de Mr REMOND Franck élu au poste de Président qui propose de nommer 5 Vice-Présidents, le Conseil Communautaire a procédé à un vote à bulletin secret afin de donner son accord sur le nombre de 5 Vice-Présidents. : 23 votes pour, 4 votes contre et 3 bulletins blancs

Le nombre de Vice-Présidents ayant été déterminé, le Conseil Communautaire va procéder à l'élection des 5 Vice-Présidents.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Conformément aux dispositions prévues par l'article L. 2122-7 du code des collectivités territoriales, Le Président invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Election du 1^{er} Vice-Président

Mr FONTANIE Guy est candidat unique.

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 30

Votants : 30

Blancs : 4

Nuls : 8

Exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Ont obtenus :

Mr FONTANIE Guy : 18 voix

Mr FONTANIE Guy ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 1^{er} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 2^{ème} Vice-Président

Mr MABIRE Pascal et Mr ORANGE Mathieu sont candidats

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 30

Votants : 30

Blancs : 1

Exprimés : 29

Majorité absolue : 15

Ont obtenus :

Mr MABIRE Pascal : 19 voix

Mr ORANGE Mathieu : 10 voix

Mr MABIRE Pascal ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 2^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 3^{ème} Vice-Président

Mme ALLAIS Sophie et Mr LEMESLE Michel sont candidats.

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 30

Votants : 30

Blancs : 0

Exprimés : 30

Majorité absolue : 16

Ont obtenus :

Mme ALLAIS Sophie : 18 voix

Mr LEMESLE Michel : 12 voix

Mme ALLAIS Sophie ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée 3^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

Election du 4^{ème} Vice-Président

Mr DESCHAMPS Benoit et Mr NIEPCERON Hervé sont candidats
Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :
Inscrits : 30
Votants : 30
Blancs : 1
Exprimés : 29
Majorité absolue : 15

Ont obtenus :
Mr DESCHAMPS Benoit : 19 voix
Mr ORANGE Mathieu : 10 voix

Mr DESCHAMPS Benoit ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 4^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 5^{ème} Vice-Président

Mme LESAUVAGE Huguette et Mr FLEURY David sont candidats.
Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :
Inscrits : 30
Votants : 30
Blancs : 0
Exprimés : 30
Majorité absolue : 16

Ont obtenus :
Mme LESAUVAGE Huguette : 15 voix
Mr FLEURY David : 15 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il est procédé au 2^{ème} tour.

Le dépouillement du 2^{ème} tour de scrutin a donné les résultats suivants :
Inscrits : 30
Votants : 30
Blancs : 0
Exprimés : 30
Majorité absolue : 16

Ont obtenus :
Mme LESAUVAGE Huguette : 15 voix
Mr FLEURY David : 15 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il est procédé au 3^{ème} tour, nomination à la majorité relative.

Le dépouillement du 3^{ème} tour de scrutin a donné les résultats suivants :
Inscrits : 30
Votants : 30
Blancs : 0
Exprimés : 30
Majorité absolue : 16

Ont obtenus :
Mme LESAUVAGE Huguette : 15 voix
Mr FLEURY David : 15 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité relative des suffrages, Mme LESAUVAGE Huguette, candidate la plus âgée a été proclamée 5^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Le conseil communautaire, à l'unanimité décide de nommer 4 membres du Bureau.

Le Conseil Communautaire a ensuite procédé à la désignation de 4 membres pour composer le bureau de la Communauté de Communes.

Election du 1^{er} membre du Bureau

Mme BUFFET Michèle et Mr NIEPCERON Hervé sont candidats.

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 30

Votants : 30

Blancs : 0

Exprimés : 30

Majorité absolue : 16

Ont obtenus :

Mme BUFFET Michèle : 16 voix

Mr NIEPCERON Hervé : 14 voix

Mme BUFFET Michèle ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée 1^{er} membre du Bureau et a été immédiatement installée.

Election du 2^{ème} membre

Mme OUTURQUIN Béatrice et Mr RENAULT Jean-Yves sont candidats

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 30

Votants : 30

Blancs : 0

Exprimés : 30

Majorité absolue : 16

Ont obtenus :

Mme OUTURQUIN Béatrice : 16 voix

Mr RENAULT Jean-Yves : 14 voix

Mme OUTURQUIN Béatrice ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée 2^{ème} membre du Bureau et a été immédiatement installée.

Election du 3^{ème} membre

Mr PERIER Philippe et Mr RENAULT Jean-Yves sont candidats

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 30

Votants : 30

Blancs : 0

Exprimés : 30

Majorité absolue : 16

Ont obtenus :

Mr PERIER Philippe : 16 voix

Mr RENAULT Jean-Yves : 14 voix

Mr PERIER Philippe ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 3^{ème} membre du Bureau et a été immédiatement installé.

Election du 4^{ème} membre

Mme MORISSE Nadine et Mr RENAULT Jean-Yves sont candidats.

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 30

Votants : 30

Blancs : 0

Exprimés : 30

Majorité absolue : 16

Ont obtenus :

Mme MORISSE Nadine : 17 voix

Mr RENAULT Jean-Yves : 13 voix

Mme MORISSE Nadine ayant obtenue la majorité absolue des suffrages a été proclamée 4^{ème} membre du Bureau et a été immédiatement installée.

Toutes ces élections furent saluées d'applaudissements.

LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EST FIXEE LE LUNDI 28 AVRIL 2014

UNE REUNION D'ACCUEIL POUR L'ENSEMBLE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SERA ORGANISEE COURANT MAI.

La séance a été clôturée par le Président à 20 h 05.

Le Secrétaire de séance

Mme LESAUVAGE Huguette

Le Président

Mr REMOND Franck